

d'admission au concours, 30 ans au plus, avec brevet supérieur ou bacheliers ; forme des professeurs d'enseignement secondaire des jeunes filles. — 6<sup>o</sup> *École normale supérieure*. A Paris ; âge, 18 à 24 ans ; les candidats, bacheliers, sont reçus au concours ; forme des professeurs pour les lycées. — L'*École normale spéciale* de Cluny (Saône-et-Loire), fondée en 1866 pour former les professeurs de l'enseignement spécial, a été supprimée en 1891. — 7<sup>o</sup> *Écoles ou Facultés des sciences et des lettres, de droit, médecine*. — V. *Facultés*. — 8<sup>o</sup> *École d'anthropologie*. A Paris. Cours publics. — 9<sup>o</sup> *Écoles supérieures de pharmacie*. A Paris, Nancy, Montpellier. Les élèves, bacheliers es lettres ou es sciences, ou pourvus du certificat de grammaire, sont reçus sans examen ; durée, 6 ans. — 10<sup>o</sup> *École des chartes*. A Paris ; admission avec baccalauréat es lettres, après examen ; moins de 25 ans ; durée, 3 ans ; forme des archivistes et des bibliothécaires. — 11<sup>o</sup> *École spéciale des langues orientales*. A Paris ; admission avec baccalauréat es lettres, après examen ; durée, 3 ans. — 12<sup>o</sup> *École pratique des hautes études*. A Paris. Cours sur les questions scientifiques et littéraires. — 13<sup>o</sup> *École des beaux-arts*. A Paris ; âge, 15 à 30 ans ; admission après examen ; peinture, sculpture, architecture, gravure. — 14<sup>o</sup> *École du Louvre*. Cours faits au palais du Louvre sur l'archéologie. — 15<sup>o</sup> *École française d'Athènes*. Fondée en 1846 ; reçoit des agrégés de l'université ayant moins de 30 ans ; durée, 3 ans. Langue, histoire et archéologie grecques. — 16<sup>o</sup> *École française de Rome*. Fondée en 1875 ; à peu près constituée comme l'école française d'Athènes. — 17<sup>o</sup> *Académie de France à Rome*. Fondée à Rome par Louis XIV (1666) pour faciliter aux artistes français l'étude des chefs-d'œuvre classiques. Installée à la villa Médicis, elle reçoit auj. les peintres, les sculpteurs, architectes, graveurs ayant remporté le grand prix de Rome. Durée, 3 ans.

V. **MINISTÈRE DE LA MARINE**. — 1<sup>o</sup> *École navale*. A Brest, à bord du *Borda*. Age d'admission, 14 à 18 ans, après concours ; durée, 2 ans, après lesquels les élèves sortent aspirants de 2<sup>e</sup> cl. — 2<sup>o</sup> *École d'application du génie maritime*. A Cherbourg. Elle reçoit les élèves sortant de l'École polytechnique ; durée, 2 ans ; forme des ingénieurs des constructions navales. — 3<sup>o</sup> *Écoles d'hydrographie*, dans les principaux ports ; forment des aspirants au long cours. — 4<sup>o</sup> *École des mousses*. A Brest, à bord de l'*Austerlitz*. Enfants de 14 à 15 ans, qui entrent ensuite dans les équipages de la flotte. — 5<sup>o</sup> *École des mécaniciens*. A Brest et à Toulon. — 6<sup>o</sup> *École centrale de pyrotechnie de la marine*. A Toulon. — 7<sup>o</sup> *École française des missions coloniales*. A Paris. Fondée en 1885. Reçoit des enfants des colonies.

VI. **MINISTÈRE DES FINANCES**. — *École de télégraphie*. A Paris. Admission au sortir de l'École polytechnique ou au concours ; âge, 20 à 30 ans.

VII. **MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**. — 1<sup>o</sup> *École des ponts et chaussées*. A Paris. Fondée en 1747. Reçoit les élèves de l'École polytechnique et des élèves libres après concours ; durée, 3 ans. — 2<sup>o</sup> *École des mines*. A Paris. Fondée en 1795. Mêmes règles que pour l'École des ponts et chaussées. — 3<sup>o</sup> *École des mineurs*. A Saint-Étienne. Age, 16 à 25 ans ; entrée après examen ; forme des directeurs d'exploitation des mines. — 4<sup>o</sup> *Écoles des maîtres ouvriers mineurs*. A Alais et Douai.

**ÉCOLES LIBRES**. — 1<sup>o</sup> *Écoles des sciences politiques*. A Paris. Fondée en 1871. Cours aux jeunes gens qui veulent entrer dans les administrations publiques ou occuper une haute position dans le commerce ou dans les finances. — 2<sup>o</sup> *École supérieure du commerce*. A Paris. Fondée en 1820 ; durée, 3 ans.

**écoller, sère**. s. Qui est à l'école. || Fig. Peu habile dans une profession, un art. || *Chemin des écoliers*, le plus long.

**Ecommo**. 3 700 h. Cton (Sarthe), arr. du Mans ; 60.

**éconduire**. va. Conduire dehors, éloigner avec ménagement : *éconduire un solliciteur*.

**économat**. sm. Charge d'économe ; le lieu où se tient l'économe.

**économe**. sm. (g. *oikos*, maison ; *nomos*, règle.) Qui est chargé de la recette et de la dépense d'une maison. || ADJ. Qui sait épargner la dépense. || Fig. *Être économe de louanges, de paroles*, ne pas les prodiguer.

**économie**. sf. Ordre dans la conduite d'un ménage, dans l'administration d'un bien, || Épargne dans la dépense. || Chose épargnée : *faire des économies*. || *Économie sociale*, ensemble des conditions morales et matérielles des sociétés. || *Économie politique*, science de la production, de la répartition et de la consommation des richesses. || SYN. *Épargne*. || CTR. *Prodigalité*.

**économique**. adj. 2 g. Qui concerne l'économie. || Qui diminue les frais, la dépense. **économiquement**. adv. Avec économie.

**économiser**. va. Administrer avec économie. || Faire des économies.

**économiste**. sm. Qui s'occupe d'économie politique.

**écoue**. sf. Pelle pour épuiser l'eau entrée dans une embarcation.

**écorçage**. sm. Action d'écorcer.

**écorce**. sf. (l. *cortex*, *corticis*.) Enveloppe d'un arbre ou d'une plante ligneuse. || Enveloppe de certains fruits : *écorce de citron*. || Fig. Apparence.

**écorcer**. va. (c. *lacer*.) Oter l'écorce.

**écorché**. sm. Figure, sans peau, dont on voit les muscles.

**écorchement**. sm. Action d'écorcher.

**écorcher**. va. Dépouiller un animal de sa peau. || *Écorcher une langue*, la parler mal. || *Écorcher l'oreille*, produire une impression désagréable sur l'ouïe. || Fig. et fam. Exiger beaucoup plus que son dû : *écorcher un client*.

**écorcherie**. sf. Lieu où l'on écorche les bêtes.

**écorcheur**. sm. Qui écorche les bêtes mortes.

**Ecorcheurs**. Bandes armées qui désolèrent la France sous Charles VII.

**écorchure**. sf. Enlèvement de la peau en quelque partie du corps.

**écorner**. va. Rompre une corne à un animal. || Casser un angle, une partie à un objet. || *Écorner sa fortune*, en dissiper une partie.

**écornifler**. va. Chercher à manger aux dépens d'autrui.

**écorniflerie**. sf. Action d'écornifler.

**écornifleur, euse**. s. Qui écornifie. || Syn. *Parasite*.

**écornure**. sf. Éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un marbre, etc. || Brèche occasionnée par l'écornure.

**Écos**. 600 h. Cton (Eure), arr. des Andelys.

**écosais, aise**. adj. et s. De l'Écosse. || Sm. Etoffe à carreaux de couleur variée. || *Hospitalité écosaise*, désintéressée.

**Écosse**. Partie N. de la Grande-Bretagne, séparée de l'Angleterre par les mts Cheviots, du golfe de Solway au S.-O., à Berwick, sur l'océan Atlantique au N.-E. Pays montagneux, couvert de rivières et de lacs. *Fleuves* : Tweed, Forth, Tay, Dee, qui vont à l'E., à la mer du Nord ; Clyde, qui coule au S.-O. La Ness avec le canal Caledonien fait communiquer la côte S.-O. avec la côte N.-E. *Pop.* : 4 633 000 h. (en 1891.) Capit. Édimbourg. *V. princ.* : Glasgow, Dundee, Aberdeen, dans la partie centrale. Climat tem-